

Saison: 2025 - 2026

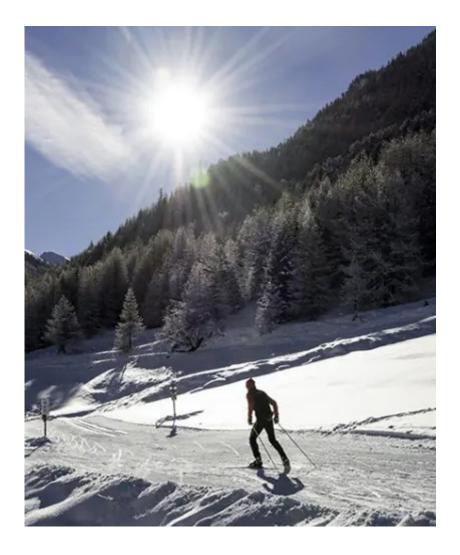
Ski libre (Ceillac, Hautes-Alpes) Vendredi 20 février 2026 et dimanche 22 février 2026

Autonomes avec coordinateur

À 1640 m d'altitude, allons tâter les neiges méridionales du bout de nos spatules.

La configuration de la vallée, avec un grand plateau accessible ,et 2 vallées profondes offre des itinéraires sauvages.

L'exposition est idéale pour garder longtemps une neige de qualité, froide et permettant une belle glisse. Allons voir !



SKI LIBRE

Pour cette sortie vous n'avez pas d'encadrant, vous skiez « en liberté » à votre rythme. Vous pouvez consulter la liste des autres skieurs, hors cours de ski, en allant consulter la liste des inscrits dans Mon Inscription. Nous vous recommandons vivement de skier à plusieurs.

Il vous est impérativement demandé de ne pas pratiquer une autre activité que le ski de fond sur pistes balisées et ouvertes, d'emporter avec vous un téléphone portable bien chargé (attention au froid). Vous devez avoir sur vous le téléphone des secours de la station, et les téléphones des deux

responsables du regroupement.

RENDEZ-VOUS : A l'arrivée du train de nuit de Paris en gare de Mont-Dauphin-Guillestre le vendredi 20 février au matin.

VOYAGE: Le voyage depuis Paris est libre et n'est pas organisé par le Club sur cette sortie.

Nous vous prenons en charge à la gare d'arrivée du train pour monter à la station.

Indication sur les trains conseillés pour profiter du transport vers la station organisé par le Club (vous pouvez arriver plus tôt et repartir plus tard bien sûr) :

Aller : Train Intercités de nuit : Départ de Paris-Austerlitz le jeudi 19 février à 20h57, arrivée à Mont-Dauphin-Guillestre à 7h49

Retour : Train Intercités de nuit : Départ de Mont-Dauphin-Guillestre, le 22 février à 20h27, arrivée à Paris-Austerlitz à 7h53 le lundi 23 février.

Les billets de train sont déjà en vente, ou vont l'être dans quelques jours, la plupart des billets SNCF sont remboursables jusqu'à 7 jours avant le départ, n'attendez pas la confirmation de votre inscription pour les acheter.

Coordinateur du regroupement : Bernadette P.

Contact coordinateur : Sera donné ultérieurement aux inscrits.

Compagnie de car local : Cars Imbert (sous réserve)

ÉQUIPEMENT

Il est conseillé d'avoir son matériel, mais il est possible d'en louer sur place. Farts prévus par le Club. Prévoir l'équipement complet de ski de fond : bonnet, gants, lunettes, coupe-vent, sous-vêtements chauds et petit sac à dos. Des bouchons d'oreille sont également bienvenus.

PARTICIPATION AUX FRAIS

Tarif standard: 227 €

Transport inclus : Aller-retour gare locale / station de ski.

Repas inclus : Petit déjeuner des vendredi, samedi et dimanche matin, dîners des vendredi et samedi

soir.

Non inclus : Pique-nique des midis, repas du dimanche soir. Pensez à apporter le(s) pique-nique(s) manquant(s) éventuellement.

Location de matériel de ski : Non compris mais possible sur place.

Forfaits de ski de fond : Compris.

Hébergement : Refuge (prévoir un sac à dos impérativement, 30 minutes de marche pour y accéder). Sac à viande.

INSCRIPTION

La demande d'inscription est possible dès maintenant en ligne ou auprès du secrétariat. Elle ne sera effective qu'après réception de votre règlement ou paiement en ligne. Les places seront attribuées à partir du 07/11/2025, selon les règles de priorité du Club.

Vous devez être membre du Club d'Ile-de-France ou du CAF-CIHM (maximum deux sorties par an pour les adhérents du CAF-CIHM).

A plus de 30 jours du départ vous pouvez souscrire une assurance annulation lors de votre inscription qui

vous couvre au cas où vous soyez obligé d'annuler votre sortie. A envisager lors de votre inscription ainsi que les conditions de remboursement et les motifs couverts. Franchise de 30€. Vous pouvez par ailleurs retrouver l'essentiel des règles d'inscription et d'annulation ici.

EN CAS D'ACCIDENT GRAVE

Si un accident grave advient lors de la sortie, il est indispensable d'avertir au plus vite les dirigeants du Club. Leurs contacts sont disponibles au lien suivant : https://www.clubalpin-idf.com/contacts-urgence.

INFOS NEIGE

En cas de manque de neige, nous ne pourrons sans doute pas annuler la sortie, les engagements financiers étant trop importants. Vous pourrez alors pratiquer sur place, librement, une activité alternative : randonnée pédestre, raquettes à neige, vélo, marche nordique ou autre suivant les ressources de la station.